

SIMPLE, PÉRENNE ET LOCAL

Répondre au problème que connaissent toutes les petites communes rurales qui voient leurs commerces disparaître, leur population vieillir et les jeunes s'exiler vers les centres urbains. C'est la question que se posent les nouveaux élus de la commune de Folligny, dans la Manche, lorsque la boulangerie a mis la clé sous la porte.

TEXTE : FLORENCE DE GROOT • PHOTOS : DAVID BONJOUR



Intérieur en construction : bois, briques de terre crue, larges surfaces vitrées.



Façade sur rue en cours de construction : panneaux de paille compressée.

Folligny est une petite commune du sud de la Manche, située à 15 km du port de Granville, connue surtout pour sa gare SNCF, nœud ferroviaire et dernier arrêt de la ligne Paris-Granville... lorsque le train veut bien s'y arrêter !

Environ 1 200 habitants depuis le regroupement avec les deux communes voisines de La Beslière et Le Mesnil-Drey, mais plus aucun commerce à moins de 7 km à la ronde.

L'idée d'un lieu multiactivité est envisagée pour répondre aux besoins de la population : à la fois bar, tabac, presse, épicerie, relai colis, borne numérique, espace de coworking... Un lieu attractif, situé au centre du bourg, où chacun pourrait trouver

les services essentiels, mais aussi un espace de convivialité.

LE DÉFI

L'équipe municipale, composée à la fois d'anciens et de jeunes élus, se lance alors ce défi : construire un bâtiment modèle, tourné vers l'avenir, qui prenne en compte les défis de notre époque avec des objectifs de durabilité, de respect de l'environnement, d'économie d'énergie.

« Nous avons poussé tous les curseurs au maximum concernant l'exemplarité écologique. Notre devise tout au long de la réalisation du projet a été : simple, pérenne et local », dit David Bonjour, maire adjoint de Folligny. Un immense challenge compte tenu du

marché de la construction locale plutôt enclin à construire des lotissements standardisés et des hangars pour les zones industrielles.

LES PRINCIPES...

Simple parce que les normes actuelles d'économie d'énergie entraînent beaucoup de domotique, ce qui veut dire : frais d'entretien, consommation d'électricité et, paradoxalement, dépendance énergétique. Exit toute la domotique, panneaux solaires et centrale d'air compris. L'objectif est d'utiliser toutes les ressources naturelles pour parvenir à une autonomie maximale. **Pérenne** parce que le lieu est conçu pour durer et doit impacter, dans



Bardeaux de châtaignier en toiture.



Panneaux de paille compressée.



Panneaux de paille recouverts d'enduit en terre.



Cloison intérieure en briques de terre crue.

l'avenir, le moins possible le budget de la commune, tant au niveau de la consommation énergétique que de l'entretien.

Local parce que le bilan carbone s'applique également aux matériaux de construction. Aussi le projet initial de couverture en ardoises a-t-il été abandonné car celles-ci viennent désormais d'Espagne... Elles ont été remplacées par des essentes de châtaignier fabriquées à la main dans la forêt de Bellême dans l'Orne.

À tous les niveaux, une volonté affirmée de concevoir un bâtiment novateur et le plus autonome possible sur le plan énergétique et technique.

... ASSUMÉS

Démarche ô combien vertueuse lorsque l'on connaît le surcoût que cela représente par rapport à une construction conventionnelle : plus 30 %. Cette initiative courageuse a nécessité des études poussées pour optimiser l'utilisation des ressources naturelles : la captation de l'énergie solaire, la ventilation naturelle, l'inertie des matériaux, etc. Pas toujours facile de faire accepter un surcoût de dépenses par une commune rurale. La Municipalité a misé sur le long terme et visé les économies de fonctionnement et d'entretien qui compenseront à l'avenir le surcoût à la construction.

L'exemplarité de ce projet a bénéficié, sans doute au prix de beaucoup d'énergie et de volonté de la part des élus, d'une part importante de subventions, qui ont atteint 80 % du budget : les financements proviennent du Département de la Manche, de l'État, de la Région Normandie et de la Communauté de communes Granville Terre et Mer.

Démarche vertueuse aussi dans l'élaboration du projet : la population locale a

été impliquée tout au long du processus par une concertation permanente et la participation des habitants lors de réunions publiques, visites de chantier ouvertes à tous, site internet, publications...

La communication assurée par la Municipalité a été saluée par le Trophée du meilleur site Internet pour une commune de moins de 5 000 habitants.

DES CHOIX DE CONSTRUCTION AUDACIEUX

La décision d'une construction terre et paille, plutôt novatrice et audacieuse, répondait aux objectifs de durabilité et d'écologie voulus par la Municipalité. Les murs extérieurs et la toiture sont en paille compressée dans une ossature bois, solution qui confère une excellente isolation et favorise la régulation naturelle de l'humidité.

La terre qui a enduit les murs a été prise directement sur place lors des travaux de terrassement. La façade orientée au sud, en grande partie vitrée, récupère la chaleur solaire naturelle, et un mur Trombe* complète le dispositif de captation. Des briques de terre crue forment les murs intérieurs ; les cloisons sont en Fermacell.

La couverture en essentes de châtaignier allie intégration au paysage local, durabilité et esthétique.

Le chauffage est un simple poêle à bois. Résultat : un bâtiment classé E3 C2, soit un très haut niveau de performance énergétique.

Ce projet original mériterait un article détaillé qui verra sans doute le jour dans un prochain numéro.

Actuellement en phase de finition, le bar tabac multifonction sera inauguré le 26 avril prochain pour le plus grand bonheur des habitants des trois communes regroupées.

Rendez-vous dans quelques mois pour le bilan « revitalisation du centre-bourg ».

* Pour en savoir plus sur le mur Trombe : <https://energieplanete.fr/mur-trombe>

- Maîtrise d'ouvrage : Mairie de Folligny
- Architecture : AAVJ, Véronique Jandelle (75)
- Ossature, charpente bois, isolation en paille : Cruard Charpente Constructions bois (53)
- Enduit terre/chaux : Pi-cœuvre (61)
- Couverture en bardeaux de châtaignier : Bougeard (35)



Vue d'ensemble du projet.